



RÈGLE 61 - TEMPS MORT D'ÉQUIPE

Former un «T» avec les deux mains devant la poitrine.



RÈGLE 74 - PASSE AVEC LA MAIN

Avec la main ouverte faire un mouvement de «POUSSER».



RÈGLE 84 - ATTAQUANT DANS LE TERRITOIRE DE BUT

Faire un mouvement semi-circulaire avec un bras à la hauteur de la poitrine parallèlement à la glace, simulant le territoire de but et tendre l'autre bras horizontalement en pointant en direction de la zone neutre



RÈGLE 92 - GESTE DU CHANGEMENT DE JOUEURS

L'arbitre accorde d'abord un délai de cinq secondes à l'équipe visiteuse pour effectuer ses changements de joueurs. Au terme de ce délai de cinq secondes, l'arbitre lève le bras pour indiquer que l'équipe visiteuse ne peut plus effectuer de changement. A partir de ce moment l'équipe locale dispose d'un délai de cinq secondes pour effectuer ses changements de joueurs



RÈGLE 94 - BUT MARQUÉ

Une extension du bras pointant vers le but pour indiquer que le palet a pénétré le but.



RÈGLE 107 ET 109 PÉNALITÉ DE MÉCONDUITE ET PÉNALITÉ DE MÉCONDUITE POUR LE MATCH

Mettre les deux mains sur les hanches.



RÈGLE 110 - PÉNALITÉ DE MATCH

Positionner la paume d'une main au-dessus du casque.



RÈGLE 114 - PÉNALITÉ SIGNALÉE

Le bras (sans sifflet) est tendu au-dessus de la tête. Il est toléré de pointer brièvement le joueur fautif et de lever le bras par la suite au-dessus de la tête



RÈGLE 119 - PROJECTION CONTRE LA BANDE

Taper avec le poing fermé d'une main dans la paume de l'autre main à la hauteur de la poitrine



RÈGLE 121 - HARPONNER AVEC LE BOUT DU MANCHE

Faire un mouvement des avant-bras transversal se déplaçant l'un sous l'autre à hauteur de poitrine. La main supérieure est ouverte, l'autre est poing fermé.



RÈGLE 122 - CHARGE INCORRECTE

Faire un mouvement rotatif avec les poings fermés à hauteur de poitrine.



RÈGLE 123 - CHARGE PAR DERRIERE

Faire un mouvement avec les deux bras vers l'avant avec les mains ouvertes tournées vers l'extérieur du corps à hauteur des épaules.



RÈGLE 124 - CHARGE CONTRE LA TÊTE OU LE COU

Faire un mouvement latéral avec la main ouverte du côté de la tête



RÈGLE 125 COUPAGE

Frapper l'arrière de la jambe sous le genou avec une main en gardant les deux patins sur la glace



RÈGLE 127 - CHARGE AVEC LA CROSSE

Faire un mouvement des bras tendus et poings serrés vers l'avant puis l'arrière à hauteur de poitrine s'éloignant de la poitrine sur une distance d'un demi-mètre



RÈGLE 139 - COUP DE COUDE

Taper un coude avec la main opposée.



RÈGLE 135 ET 217 - RETARD DE JEU- TIRER OU JETER LE PUCK EN-DEHORS DU JEU

Faire un mouvement avec les deux bras vers l'avant avec les mains ouvertes tournées vers l'extérieur du corps à hauteur des épaules. Placer la main sans le sifflet, paume ouverte sur le dessus de l'autre main à hauteur de poitrine



RÈGLE 143 - CROSSE HAUTE

Tenir les deux poings serrés, l'un au-dessus de l'autre sur le côté à hauteur d'épaule.



RÈGLE 144 - RETENIR

Saisir le poignet avec l'autre main à hauteur de poitrine



RÈGLE 145 - RETENIR LA CROSSE

Signe en deux étapes. Faire le signe du «RETENIR» suivi d'un signe reproduisant que l'on tient normalement une crosse à deux mains.



RÈGLE 146 - ACCROCHER

Faire un mouvement avec les deux bras comme si on tirait une corde du côté vers le ventre



RÈGLE 150-151 - OBSTRUCTION

Croiser les bras, poings serrés, devant la poitrine.



RÈGLE 152 - COUP DE GENOU

Taper sur un genou avec la paume de la main, tout en gardant les deux patins sur la glace.



RÈGLE 153 -CHARGE TARDIVE (LATE HIT)

Croiser les bras, poings serrés, devant la poitrine. Les deux poings se heurtent devant la poitrine.



RÈGLE 158 - DURETE

Poing fermé en tendant le bras sur le côté



RÈGLE 159 - CINGLAGE

Faire un mouvement de haut en bas en frappant avec la tranche de la main l'avant-bras opposé devant la poitrine



ANNULATION (WASH OUT)

Faire un mouvement latéral de balayage des deux bras sur le devant du corps au niveau des épaules avec les paumes vers le bas. Pour l'arbitre, ceci est utilisé pour signaler qu'il n'y a pas but, pas de passe à la main, ou pas de crosse haute. Pour les juges de ligne, il est utilisé pour signaler qu'il n'y a pas dégagement interdit ou de hors-jeu



RÈGLE 161 - PIQUAGE (AVEC LA POINTE DE LA PALETTE)

Faire un mouvement de piquer avec les deux mains s'éloignant de l'avant du corps sur le côté vers le bas



RÈGLE 167 - TRÉBUCHER

Taper la jambe avec la main en effectuant un mouvement de balancier sous le genou tout en gardant les deux patins sur la glace.



RÈGLE 170 - TIR DE PÉNALTÉ

Croiser les bras au-dessus de la tête.



RÈGLE 169 - CHARGE ILLÉGALE (HOCKEY FÉMININ)

La paume de la main sans sifflet vient se positionner en travers du corps sur l'épaule opposée.

GESTES DES JUGES DE LIGNES



RÈGLE 65 - DEGAGEMENT INTERDIT

Le juge de lignes à l'arrière (ou arbitre lors du système à deux) signale un possible départ de dégagement interdit avec un bras tendu sur le côté au-dessus de la tête. Le bras reste tendu dans cette position tant que le juge de lignes en avant siffle ou annule le dégagement interdit.

S'il y a dégagement interdit, le juge de lignes à l'arrière croise d'abord ses bras devant la poitrine et indique ensuite le point d'engagement approprié.



RÈGLE 78 - HORS-JEU

Le juge de lignes (ou arbitre en système à deux) doit d'abord siffler et ensuite tendre le bras horizontalement en pointant la ligne bleue avec la main sans sifflet.



RÈGLE 82 - HORS-JEU DIFFERE

Tendre le bras sans sifflet sur le côté au-dessus de la tête. Pour annuler un hors-jeu différé, le juge de lignes (ou arbitre en système à deux) doit baisser son bras sur le côté.



RÈGLE 166 - SURNOMBRE

Indication avec six doigts (une main ouverte) devant la Poitrine.